

# FIRST IMPRESSION SIMPLY FRAGRANCE OCEAN BREEZE

# SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : FIRST IMPRESSION SIMPLY FRAGRANCE OCEAN BREEZE

Autres moyens

: Sans objet

d'identification

: Désodorisant d'atmosphère

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

Utilisation recommandée

Produit vendu prêt à être utilisé

produit

Société : Ecolab Inc.

1 Ecolab Place

St. Paul, Minnesota USA 55102

1-800-352-5326

Informations relatives aux

soins d'urgence

1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission : 06/25/2019

### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### **Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 3
Irritation occulaire : Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau : Catégorie 1

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique

Catégorie 3 (Système nerveux central)

# Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger





Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : Liquide et vapeurs inflammables.

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Déclarations sur la sécurité :

: Prévention:

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant. Seulement utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver à fond la peau après

912454 1 / 11

# FIRST IMPRESSION SIMPLY FRAGRANCE OCEAN BREEZE

avoir manipulé. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.

#### Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / Se doucher. EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour éteindre l'incendie.

### **Entreposage:**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

#### **Élimination:**

Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

: Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
naphta léger (pétrole), hydrotraité Combinaison	64742-48-9	30 - 60
complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement		
d'une fraction pétro		
7-octen-2-ol, 2,6-dimethyl-	18479-58-8	10 - 30
Sweet orange peel tincture	8028-48-6	5 - 10
Décanal	112-31-2	1 - 5
(3-Méthylbutoxy)acétate d'allyle	67634-00-8	1 - 5
2,4-Diméthylcyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde	68039-49-6	0.1 - 1
solubilisants / additifs	86803-90-9	0.1 - 1
1-(2,6,6-Triméthyl-3-cyclohexén-1-yl)-2-butén-1- one	57378-68-4	0.1 - 1
parfums	104-55-2	0.1 - 1
Alcools	60-12-8	0.1 - 1

### **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

En cas de contact avec les veux

: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Employez si possible un savon doux. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les

912454 2 / 11

# FIRST IMPRESSION SIMPLY FRAGRANCE OCEAN BREEZE

réutiliser. Faire appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais. Traiter de façon symptomatique. Faire appel à

une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Protection pour les

secouristes

: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour

l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

# **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant : Risque d'incendie

la lutte contre l'incendie

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. La distance de retour de flamme peut être considérable. Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des

concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les

zones en contrebas.

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes: Oxydes de carbone

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas

d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

# SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Enlever toute source d'allumage. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Pour les déversement majeurs,

912454 3/11

# FIRST IMPRESSION SIMPLY FRAGRANCE OCEAN BREEZE

endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

### **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Tenir à l'écart du feu, des étincelles et des surfaces chaudes. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflammation des vapeurs organiques). Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sures : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. Garder dans un endroit frais et bien aéré. Conserver à l'écart des agents oxydants. Tenir hors de portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 5°C à 45°C

# SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	64742-48-9	TWA	500 ppm 2,000 mg/m3	OSHA Z1

Mesures d'ordre technique

: Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Gants de type standard.

Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les preoduits

chimiques.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

: Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations Protection respiratoire

supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils

de protection respiratoire agréés appropriés.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité. Se laver à fond la figure, les mains et la peau

exposée après avoir manipulé.

# SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

912454 4/11

# FIRST IMPRESSION SIMPLY FRAGRANCE OCEAN BREEZE

Aspect : liquide Couleur : jaune pâle

Odeur : Parfums, Fragrances

pΗ : 7.0, (100 %)

Point d'éclair : 57 °C vase clos, Entretient la combustion

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible Point de fusion/congélation : Donnée non disponible Point d'ébullition initial et : Donnée non disponible intervalle d'ébullition

Taux d'évaporation : Donnée non disponible Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible Limite d'explosivité, : Donnée non disponible

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

Pression de vapeur

Densité de vapeur relative

inférieure

: Donnée non disponible : Donnée non disponible

Densité relative : 0.832 - 0.954

Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible : Donnée non disponible

Solubilité dans d'autres

solvants

Coefficient de partage (noctanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible Propriétés explosives : Donnée non disponible Propriétés comburantes : Donnée non disponible poids moléculaire : Donnée non disponible COV (composés organiques

volatils)

: Donnée non disponible

# SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

Produits incompatibles

dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

: Acides Bases

912454 5/11

# FIRST IMPRESSION SIMPLY FRAGRANCE OCEAN BREEZE

Produits de décomposition

dangereux

: En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent

se former, comme : Oxydes de carbone

### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

### Effets potentiels sur la santé

Yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Peau : Peut causer une réaction allergique cutanée.

Ingestion : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Inhalation : L'inhalation peut affecter le système nerveux central.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

### Évaluation de l'exposition humaine

Contact avec les yeux : Rougeur, Douleur, Irritation

Contact avec la peau : Rougeur, Irritation, Réactions allergiques

Ingestion : Aucun symptôme connu ou prévu.

Inhalation : Étourdissements, Somnolence

#### **Toxicité**

**Produit** 

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 4,063 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : 4 h Estimation de la toxicité aiguë : 15.33 mg/l

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la

peau

: Donnée non disponible

Lésion/irritation grave des

yeux

: Donnée non disponible

Sensibilisation cutanée ou

Sensibilisat respiratoire

: Donnée non disponible

Cancérogénicité : Donnée non disponible Effets sur la reproduction : Donnée non disponible

Mutagénécité de la cellule

germinale

: Donnée non disponible

Tératogénicité : Donnée non disponible STOT - exposition unique : Donnée non disponible

912454 6 / 11

# FIRST IMPRESSION SIMPLY FRAGRANCE OCEAN BREEZE

STOT - exposition répétée : Donnée non disponible Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

# **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes

aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Produit** 

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

**Composants** 

Toxicité pour les poissons : Décanal

96 h CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): 1.45 mg/l

(3-Méthylbutoxy)acétate d'allyle 96 h CL50 Poissons: 0.768 mg/l

parfums

96 h CL50: 103.085 mg/l

Alcools

96 h CL50 Poissons: 215 mg/l

**Composants** 

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: Sweet orange peel tincture

48 h CE50: 1.1 mg/l

Décanal

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau):

(3-Méthylbutoxy)acétate d'allyle

48 h CL50: 5.09 mg/l

parfums

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 119.56 mg/l

Composants

Toxicité pour les algues : 7-octen-2-ol, 2,6-dimethyl-

72 h CE50: 38 mg/l

Décanal

72 h CE50 Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes): 4.5 mg/l 72 h NOEC Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes): 0.759

mg/l

(3-Méthylbutoxy)acétate d'allyle

96 h CL50: 2.06 mg/l

parfums

72 h NOEC: 37.2314 mg/l

912454 7 / 11

### FIRST IMPRESSION SIMPLY FRAGRANCE OCEAN BREEZE

### Persistance et dégradabilité

Biodégradable

#### Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

#### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

### SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés

avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la

réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation

approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à

l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en

vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux,

provinciaux ou nationaux

# **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

### **Transport terrestre (DOT)**

No. UN : 1169

Description des : EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES

marchandises

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Dangereux pour : non

l'environnement

Transport maritime (IMDG/IMO)

No. UN : 1169

Description des : EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES

marchandises

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Polluant marin : oui

### SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

912454 8 / 11

# FIRST IMPRESSION SIMPLY FRAGRANCE OCEAN BREEZE

### **EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know**

#### **CERCLA Quantité à déclarer**

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

### Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides)

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique ou

répétée)

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS

TPQ.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro

CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est

nécessaire.

### Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

### California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation s'applique à ce produit.

Nom Chimique	No. CAS	Fonction	Liste(s)
naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	Diluant	2, 7
Combinaison complexe			
d'hydrocarbures obtenue par			
traitement d'une fraction pétro			
7-octen-2-ol, 2,6-dimethyl-	18479-58-8	Fragrance	Not Applicable
Sweet orange peel tincture	8028-48-6	Fragrance	Not Applicable
Décanal	112-31-2	Fragrance	Not Applicable
Acétate de exo-1,7,7-	125-12-2	Fragrance	Not Applicable
triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle			
(3-Méthylbutoxy)acétate d'allyle	67634-00-8	Fragrance	Not Applicable
nonanal	124-19-6	Fragrance	Not Applicable
Anthranilate de méthyle	134-20-3	Fragrance	Not Applicable
2,4-Diméthylcyclohex-3-ène-1-	68039-49-6	Fragrance	Not Applicable
carbaldéhyde			
dodecanal	112-54-9	Fragrance	Not Applicable
Octanal	124-13-0	Fragrance	Not Applicable
2-Méthylvalérate d'éthyle	39255-32-8	Fragrance	Not Applicable
solubilisants / additifs	25265-71-8	Fragrance	Not Applicable
Perfume ingredient	28219-61-6	Fragrance	Not Applicable
solubilisants / additifs	86803-90-9	Fragrance	Not Applicable
Citral	5392-40-5	Fragrance	FRA
2-Méthylundécanal	110-41-8	Fragrance	Not Applicable
1-methyl-4-(4-methyl-3-	52475-86-2	Fragrance	Not Applicable
pentenyl)cyclohex-3-ene-1-			
carbaldehyde			
Ionone, methyl-	1335-46-2	Fragrance	Not Applicable
Dipropylène glycol méthyl éther	34590-94-8	Fragrance	Not Applicable
parfums	127-51-5	Fragrance	FRA
solubilisants / additifs	8014-09-3	Fragrance	Not Applicable

912454 9 / 11

# FIRST IMPRESSION SIMPLY FRAGRANCE OCEAN BREEZE

solubilisants / additifs	101-48-4	Fragrance	Not Applicable
methyl 3-oxo-2-	24851-98-7	Fragrance	Not Applicable
pentylcyclopentaneacetate			
Perfume ingredient	8006-81-3	Fragrance	Not Applicable
Terpinéol, acétate	8007-35-0	Fragrance	Not Applicable
1-(2,6,6-Triméthyl-3-cyclohexén-	57378-68-4	Fragrance	Not Applicable
1-yl)-2-butén-1-one			
Acides résiniques et acides	8050-15-5	Fragrance	Not Applicable
colophaniques hydrogénés,			
esters de méthyle			
Acétate de linalyle	115-95-7	Fragrance	Not Applicable
solubilisants / additifs	507-70-0	Fragrance	Not Applicable
citrate de triéthyle	77-93-0	Fragrance	Not Applicable
3-Éthoxy-4-hydroxybenzaldéhyde	121-32-4	Fragrance	22
solubilisants / additifs	4707-47-5	Fragrance	Not Applicable
Hexyl cinnamal	101-86-0	Fragrance	FRA
parfums	104-55-2	Fragrance	FRA
Citronellol	106-22-9	Fragrance	FRA
Alcools	60-12-8	Fragrance	Not Applicable
Propionate de 3a,4,5,6,7,7a-	68912-13-0	Fragrance	Not Applicable
hexahydro-4,7-méthano-1H-			
indényle			
Essences d'orange douce	8008-57-9	Fragrance	Not Applicable
coumarin	91-64-5	Fragrance	FRA
tensio-actifs non ioniques	110-27-0	Fragrance	Not Applicable
parfums	84625-32-1	Fragrance	Not Applicable
solubilisants / additifs	5413-60-5	Fragrance	Not Applicable
Eugenol	97-53-0	Fragrance	FRA

<sup>\*</sup>Cf. les liens vers les listes désignées sur ecolab.com/sds

# Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

### La Suisse. Substances nouvelles notifiées et communiquées :

La formulation contient des substances inscrites sur l'inventaire suisse

# Inventaire des États-Unis TSCA :

Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA

### Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

### Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

En conformité avec les inventaires

### Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

non établi(e)

# Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

non établi(e)

### Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

non établi(e)

## Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

En conformité avec les inventaires

# Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

En conformité avec les inventaires

912454 10 / 11

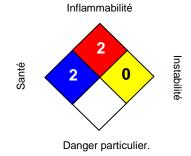
# FIRST IMPRESSION SIMPLY FRAGRANCE OCEAN BREEZE

# Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

non établi(e)

### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

#### NFPA:



### HMIS III:

SANTE	2*
INFLAMMABILITE	2
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 =Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé 4 = Extreme, \* = Chronique

Date d'émission : 06/25/2019

Version : 2.0

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

912454 11 / 11